



## ASSEMBLEE GENERALE DU 29/10/2023

### ORDRE DU JOUR

#### Approbation du P.V de l'Assemblée Générale du 27.11.2022

Rapport moral du Président

Rapport d'activités par la Secrétaire Générale

Rapport du trésorier Général – Approbation

Rapport des vérificateurs aux comptes

Règlement financier – Approbation

Présentation du budget – Approbation

Rapport d'activités des pôles

Point sur la saison 2022.2023

Questions diverses

#### MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS :

- Monsieur Gérard GAUTIER, Président
- Madame Christine GAUTIER, Secrétaire Générale
- Monsieur Didier GUILLAUME, Trésorier Général
- Monsieur Alain GAUTIER, Vice-Président
- Monsieur Jacques GICQUEL Vice-Président
- Monsieur Franck BOUILLON

#### RESPONSABLES DE COMMISSIONS PRESENTS

- Monsieur Baghdad AÏSSAOUI Responsable Départemental des Grades
- Monsieur Vincent MEGNAN Responsable Formation AFA - DAF
- Monsieur Jean Jacques BUFFET Référent Kobudo
- Monsieur Faiçoil BEN HASSAN Référent Karaté Mix
- Monsieur Philippe GUILLOT Commission Sportive
- Monsieur Gaëtan BRAHIM BEN AMAR Représentante AMV
- 

#### ABSENT ET EXCUSE :

- Monsieur Dominique RENAULT Responsable Technique Départemental
- Monsieur René METTLER, Membre
- Madame Paméla BRAHIM BEN AMAR, Membre
- Madame Anne Marie ROUX, Membre

- Madame Florence MARCHAND, Membre
- Monsieur Pierrick GUERIN, Membre
- Monsieur Christophe MALEYRAN, Membre

Début de l'Assemblée Générale à 9H00

**15 clubs présents sur 58 clubs**

- SHOTOKAN KARATE DO BRUZ
- CERCLE PAUL BERT RENNES
- KARATE CLUB DU PAYS DE REDON
- KARATE CLUB FOUGERES
- THORIGNE SHOSHIN RYU
- KARATE DO RANCE EMERAUDE
- ECOLE ARTS MARTIAUX SHINDOZEN VERN
- SPORTING CLUB LE RHEU
- ECOLE ARTS MARTIAUX SHINDOZEN ST JACQUES
- SHOTOKAN KARATE DO MONTFORT SUR MEU
- SHOTOKAN KARATE DO GUICHEN
- BREIZH KOMBAT ACADEMIE – PI
- MINH LONG MORDELLES
- KARATE ZEN ET SPORTIF PONT PEAN
- RENNES POLE ASSOCIATION

Ouverture de l'AG à 9H00

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 27/11/2022 : approuvé à l'unanimité

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Mesdames Messieurs

- Bonjour à toutes et tous,
- Au nom de notre comité directeur je tiens à vous remercier de votre présence.
- En ouverture de cette assemblée Générale qui est la dernière que je présiderai car comme je vous l'ai déjà annoncé **je ne me représenterai pas pour un nouveau mandat**. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné depuis ma prise de fonction en 1995 sans les nommer de crainte d'en oublier. Mais je souhaite malgré tout mettre à l'honneur mes deux précieuses collaboratrices Annick LEDY (de 1978 à 2004) et Christine GAUTIER (de 2004 à ce jour) les deux seules secrétaires générales qu'ai connu notre Comité depuis sa création le 26 Avril 1978 (fait très rare).

- Au cours de ces nombreux mandats avec les équipes qui m'ont accompagné, nous avons toujours eu pour objectif le développement de nos disciplines avec le soin de répondre au mieux aux attentes des uns et des autres dans la mesure de nos possibilités et des contraintes. En étant toujours vigilant à mettre l'institution en priorité ne jamais oublier que dans l'exercice de nos fonctions nous devons toujours raisonner en tant que Département en oubliant notre club et ambitions personnelles.
- Je pense que même si tout n'a pas été parfait nous avons globalement été à la hauteur de la confiance que vous nous avez témoignée et renouvelée, même si quelques insatisfaits chroniques et individualistes ne partagent pas cette analyse.
- Je souhaite toute la réussite à l'équipe qui nous succèdera pour la prochaine olympiade.
- Merci de votre attention.

Rapport approuvé à l'unanimité.

## • **RAPPORT D'ACTIVITE PAR LA SECRETAIRE GENERALE**

- **Mesdames Messieurs, merci de votre présence à cette AG**
- Le Comité Directeur s'est réuni 3 fois la saison dernière en présentiel et 2 fois en visioconférence. Les responsables des commissions y étaient également conviés.
- 
- Pour la saison 2022.2023 le **Département** comptabilisait 2799 **LICENCES à savoir**



Dossier suivi par :  
Service des licences et des affiliations  
Téléphone : 01.41.17.44.46  
Courriel : licences@ffkarate.fr

Montrouge, le 18 octobre 2023

### ATTESTATION SAISON 2022/2023

Je soussigné, Francis DIDIER Président de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, atteste par la présente que l'Association dite :

#### COMITE DEPARTEMENTAL DE L ILLE ET VILAINE

- est affiliée à la FFKDA sous le numéro : **035**
- comporte pour la saison **2022/2023**, **2799** licences ainsi réparties :

Catégorie d'âge	Masculin	Féminin	Total
SENIOR	892	387	1279
JUNIOR	58	63	121
CADET	93	62	155
MINIME	160	106	266
BENJAMIN	199	124	323
PUPILLE	210	120	330
POUSSIN	156	87	243
MINI POUSSIN	63	19	82
Sous totaux	1831	968	2799
<b>Total</b>	<b>2799 Licenciés FFKDA</b>		

En application de l'article L.131.8 du Code du Sport, l'affiliation à une fédération agréée vaut agrément auprès des services de l'Etat.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

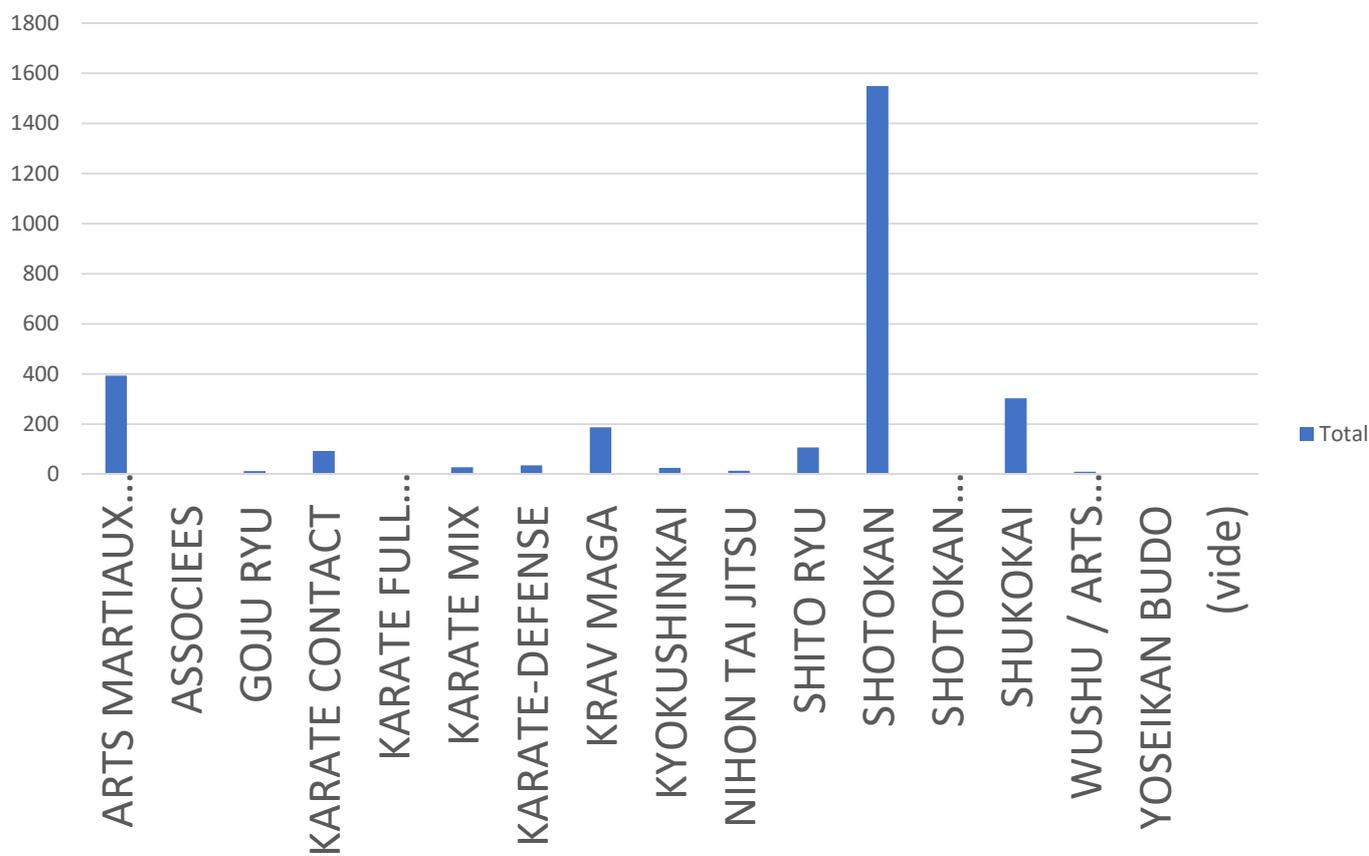
Francis DIDIER

Président

## Somme de NombreFF par Categorie



## Total



- Nous avons représenté le département lors des différentes réunions :
- Colloque des Présidents à Montpellier
- Assemblée Générale de la FFKDA
- Assemblée Générale de la Ligue Régionale
- Réunion Conseil Départemental
- Assemblée Générale du CDOS (pour rappel, notre Président Gérard GAUTIER

est élu au sein du bureau directeur du CDOS (vice-président) et est responsable de

la formation et de la commission des médaillés jeunesse et sport)

- Stages départementaux,
- Compétitions départementales
- Examens des grades (2)
- Manifestations diverses départementales et régionales qui ont eu lieu dans notre département
- Examen AFA DAF DIF
- Open de Paris
- Championnat de France KATAS Benjamins

Je vous remercie de votre attention

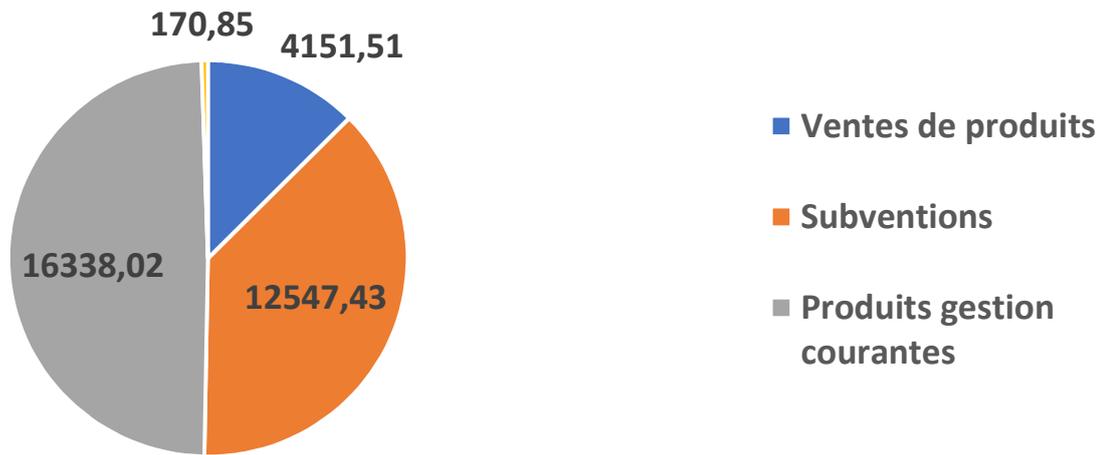
La Secrétaire Générale Christine GAUTIER

## RAPPORT DU TRESORIER GENERAL- Approbation

### Saison 2022/2023

- Compte de résultat bilan négatif : -2908,67 €
  - Total des produits : 33 207,84€
  - Total des charges : 36 116,51 €
- Disponibilités:
  - Au 31/08/22 : **28 359,16€**
    - Livret : 12 427,10€
    - Compte chèque : 15 932,06€
  - Au 31/08/23: **28 705,49€**
    - Livret : 12 597,95€
    - Compte chèque :16 107,54€
    - Constaté d'avance 3 255,00€ (subvention Conseil Départemental)

# Produits : 33207,84€ €



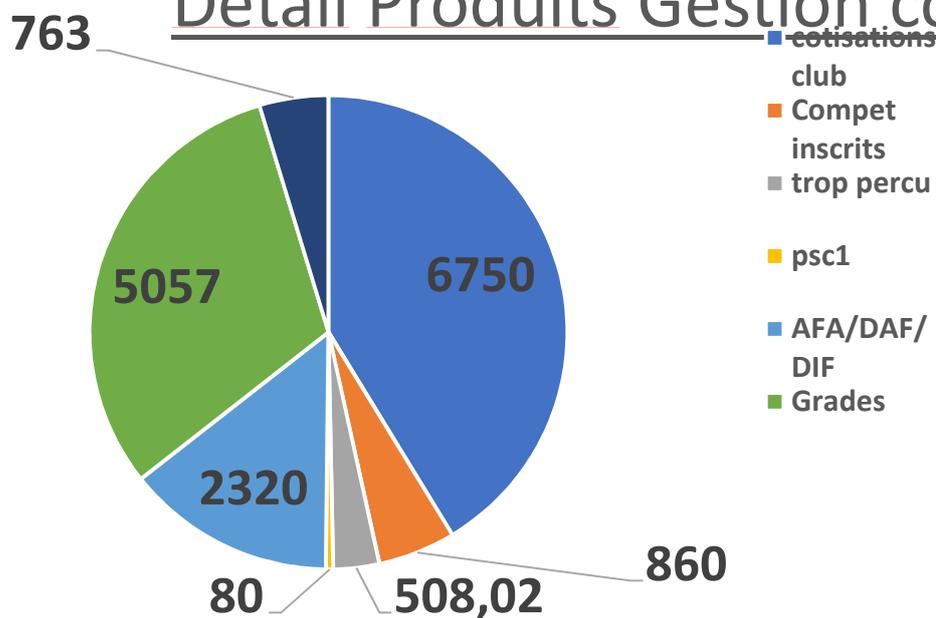
Ventes de produits 159 passeports et 176,54€ stage Dacosta refacturé Ligue

Subventions ANS 4000€ / 35 / 2560€ Fede 5987,43€( retour licences et rbt colloque

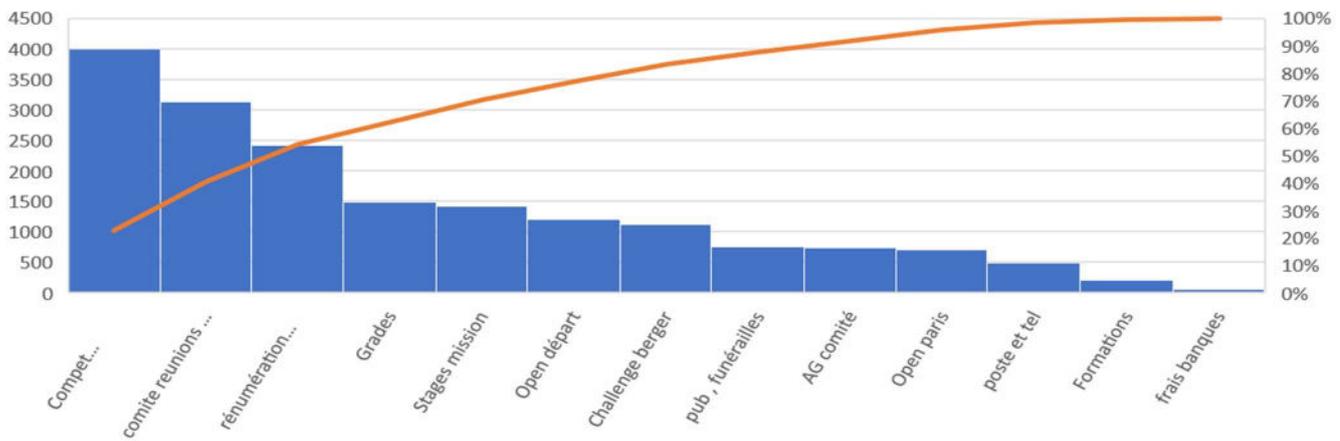
Produits gestion courantes cotisations club 6750€ et participations compt/stages/grades/psc1 9588,02€

Produits financiers intérêts compte livret

## Détail Produits Gestion courante



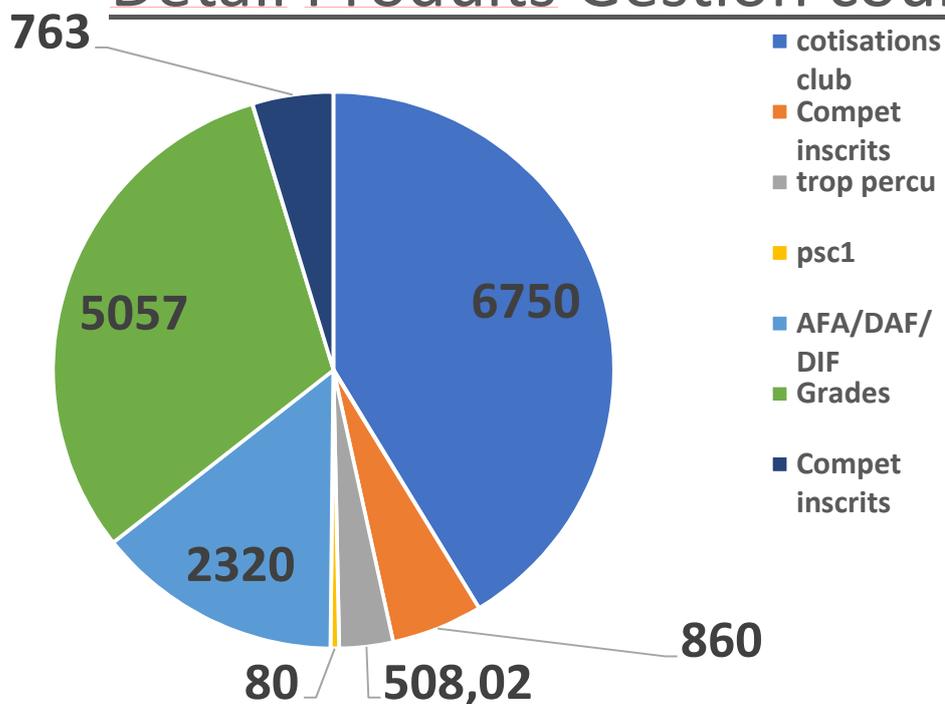
### Détail Autres charges ext 18149,04€



#### Autres services ext

pub , funérailles	748,37 carnet/stylos
frais banques	56
rémunération honoraires	2423,9 arbitrages ,Juges , medecin
AG comité	744,62
Challenge berger	1121,1
Compét ( organisation , rBt , médailles...)	3993,99
Grades	1486,4
Formations	202,48
Open paris	700
Open départ	1200
Stages mission	1420
comite reunions ...	3137
poste et tel	490,71

### Détail Produits Gestion courante



# COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE ET DA D'ILLE ET VILAINE

## COMPTE DE RESULTAT

du 01/09/2022 au  
31/08/2023

export BasiCompta au 15/10/202  
3

Charges	Montant s	Détail s	Produits	Montant s	Détail s
<b>60-Achat</b>	<b>7 631,20 €</b>		<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>4 151,54 €</b>	
Achats d'études et de prestations de services	150,00 €	+	Prestation de services	0,00 €	
Achats non stockés de matières et de fournitures	983,60 €	+	Vente de marchandises	4 151,54 €	+
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €		Produits des activités annexes	0,00 €	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 269,98 €	+		<b>0,00 €</b>	
Autres fournitures	3 227,62 €	+		<b>0,00 €</b>	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 704,87 €</b>		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>12 547,4 3 €</b>	
Sous traitance générale	176,54 €	+	Etat: ANS, ARS, ...	4 000,00 €	+
Locations	643,00 €	+		<b>0,00 €</b>	
Entretien et réparation	0,00 €		Région(s):	0,00 €	
Assurance	0,00 €			<b>0,00 €</b>	
Documentation	0,00 €			<b>0,00 €</b>	
Divers	885,33 €	+	Département(s):	2 560,00 €	+
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>18 149,0 4 €</b>			<b>0,00 €</b>	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 423,90 €	+	Commune(s):	0,00 €	
Publicité, publication	748,37 €	+	Subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	
Déplacements, missions	14 430,0 6 €	+		<b>0,00 €</b>	
Frais postaux et de télécommunications	490,71 €	+	Organismes sociaux ( à détailler):	0,00 €	

Services bancaires, autres	56,00 €	+		<b>0,00 €</b>	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>		Fédération	5 987,43 €	+
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €		Fonds européens	0,00 €	
Autres impôts et taxes	0,00 €		ASP	0,00 €	
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>2 945,78 €</b>		Autres recettes (précisez)	0,00 €	
Rémunération des personnels	2 310,78 €	+		<b>0,00 €</b>	
Charges sociales	635,00 €	+	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>16 338,02 €</b>	+
Autres charges de personnel	0,00 €		Dont cotisations	6 750,00 €	+
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 685,62 €</b>	+	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>170,85 €</b>	+
<b>66- Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>0,00 €</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36 116,51 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>33 207,84 €</b>	
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00 €</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0,00 €</b>	
Secours en nature	0,00 €		Dons en nature	0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €		Prestations en nature	0,00 €	
Personnel bénévole	0,00 €		Bénévolat	0,00 €	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36 116,51 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>33 207,84 €</b>	

**Résultat : -2 908,67 €**

# COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE ET DA D'ILLE ET VILAINE

## Bilan Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

export BasiCompta®  
au 20/01/2024

Actif	N		N-1
	Brut	Amortissements	Net
<b>Actif Immobilisé</b>			
Immobilisation Incorporelle			0,00 €
Immobilisation Corporelle			
- Terrain	0,00 €		0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Immobilisations Financières			
- Participation		0,00 €	0,00 €
- Titres		0,00 €	0,00 €
- Prêts		0,00 €	0,00 €
- Cautions		0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Actif Circulant</b>			
Créances		0,00 €	0,00 €
Disponibilité Trésorerie		28 705,49 €	28 359,16 €
- LIVRET A		12 597,95 €	12 427,10 €
- COMPTE CHEQUE		16 107,54 €	15 932,06 €
Charges Constatées d'Avance		0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>		<b>28 705,49 €</b>	<b>28 359,16 €</b>
<b>Total général</b>		<b>28 705,49 €</b>	<b>28 359,16 €</b>

Passif	N		N-1
<b>Fonds Propres</b>			
Fonds Propres Sans Droit de Reprise		0,00 €	0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise		0,00 €	0,00 €
Réserves		0,00 €	0,00 €
Report à nouveau		28 359,16 €	30 652,60 €
Excédent ou Déficit		-2 908,67 €	-2 293,44 €
<i>Situation Nette</i>		25 450,49 €	28 359,16 €
Subvention d'Investissement		0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>		<b>25 450,49 €</b>	<b>28 359,16 €</b>
Fonds Reportés		0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Provisions		0,00 €	0,00 €
<b>Total 3</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Dettes</b>			

Emprunts auprès d'établissements	0,00 €	0,00 €
Emprunts et Dettes Financières	0,00 €	0,00 €
Diverses	0,00 €	0,00 €
Dettes Fournisseurs	0,00 €	0,00 €
Dettes Fiscales et Sociales	0,00 €	0,00 €
Dettes Immobilisations	0,00 €	0,00 €
Autres Dettes	0,00 €	0,00 €
Produit Constatés d'Avance	3 255,00 €	0,00 €
<b>Total 4</b>	<b>3 255,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>28 705,49</b>	
<b>Total général</b>	<b>€</b>	<b>28 359,16 €</b>

## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

VERIFICATION DES COMPTES DU COMITE DEPARTEMENTAL  
ASSOCIEES

D'ILLE ET VILAINE DE KARATE et DISCIPLINES

Les vérificateurs aux comptes après avoir contrôlé le 25 octobre 2023, les 323 pièces comptables sur 323 pour l'exercice 2022-2023 et n'ayant trouvé aucune anomalie donnent quitus au trésorier général sur la gestion des comptes de l'association.

## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

VERIFICATION DES COMPTES DU COMITE DEPARTEMENTAL  
D'ILLE ET VILAINE DE KARATE et DISCIPLINES ASSOCIEES

Les vérificateurs aux comptes après avoir contrôlé le 25 octobre 2023, les 323 pièces comptables sur 323 pour l'exercice 2022-2023 et n'ayant trouvé aucune anomalie donnent quitus au trésorier général sur la gestion des comptes de l'association.

AISSAOUI Baghdad



ROBERT Jean Paul



Messieurs AISSAOUI et ROBERT sont reconduits comme vérificateurs aux comptes pour l'année prochaine.

# COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE ET DA D'ILLE ET VILAINE

## Budget Prévisionnel

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Charges	Montant	Produits
<b>60 - Achat</b>	<b>5 350,00 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de service marchandises</b>
Achats d'études et de prestations de services	500,00 € <u>+</u>	Prestation de services
Achats non stockés de matières et de fournitures	150,00 € <u>+</u>	Vente de marchandises
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 € <u>+</u>	Produits des activités annexes
Fourniture d'entretien et de petit équipement	700,00 € <u>+</u>	
Autres fournitures	4 000,00 € <u>+</u>	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 521,00 €</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>
Sous traitance générale	371,00 € <u>+</u>	Etat (ANS, ARS, ...)
Locations	650,00 € <u>+</u>	
Entretien et réparation	0,00 € <u>+</u>	Région(s)
Assurance	0,00 € <u>+</u>	
Documentation	0,00 € <u>+</u>	
Divers	500,00 € <u>+</u>	Département(s)
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>26 556,00 €</b>	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 500,00 € <u>+</u>	Commune(s)
Publicité, publication	1 500,00 € <u>+</u>	subvention communauté de communes et agglomérations
Déplacements, missions	20 000,00 € <u>+</u>	
Frais postaux et de télécommunications	500,00 € <u>+</u>	Organismes sociaux (à détailler)
Services bancaires, autres	56,00 € <u>+</u>	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	Fédération
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 € <u>+</u>	Fonds européens
Autres impôts et taxes	0,00 € <u>+</u>	ASP
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>3 300,00 €</b>	Autres recettes (précisez)
Rémunération des personnels	2 500,00 € <u>+</u>	
Charges sociales	800,00 € <u>+</u>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>
Autres charges de personnel	0,00 € <u>+</u>	Dont cotisations
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 686,00 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>600,00 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>43 013,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	7 000,00 € <u>+</u>	Prestations en nature
Personnel bénévole	16 000,00 €	Bénévolat
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>66 013,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>

**Résultat : 0,00 €**

## Approbation du règlement financier

### REGLEMENT FINANCIER SAISON 2023.2024

#### A. COMPETITIONS

##### 1. DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement seront applicables à l'ensemble des compétitions sélectives.

Le montant de l'inscription est de 3 euro pour un compétiteur. Le paiement doit être effectif dans les délais et conditions prévus au programme de la compétition et se fait uniquement en ligne à l'adresse « <http://www.ffkcompetition.fr> ».

##### 2. BILLETTERIE

Pas de billetterie mise en place pour les compétitions organisées par le département. 1 euro par compétiteur plus un forfait de **300 €** sera reversé au club organisateur.

##### 3. ARBITRAGE

Les frais de déplacement et repas sont pris en charge par le département (suivant cahier des charges des compétitions). **+Forfait 40 €**

##### 4. OFFICIELS

Les frais de déplacement et repas sont pris en charge par le département (suivant cahier des charges des compétitions).

#### B. REMBOURSEMENT DES FRAIS

##### 1. ELUS

Pour les élus au sein du Comité Directeur qui se déplacent dans la cadre de leurs fonctions.

La distance retenue sera la distance entre leur domicile et le lieu de l'évènement.

L'indemnité s'élèvera à **0,45 €** du kilomètre.

##### 2. ETD

Pour les membres de l'ETD et des commissions.

La distance retenue sera la distance entre leur domicile et le lieu de l'évènement.

L'indemnité s'élèvera à **0,45 €** du kilomètre.

##### 3. COLLOQUES

Pour les Colloques Nationaux : des Présidents, Equipes techniques, Responsables Formations et Responsables des grades des CDK.

La Fédération prend en charge les frais suivant son règlement financier.

Le Département prend en charge les frais annexes sur justificatifs.

##### 4. CODG

Pour les jurys aux examens des grades.

La distance retenue sera la distance entre leur domicile et le lieu de l'évènement.

L'indemnité s'élèvera à **0,45 €** du kilomètre.

##### 5. ARBITRES

Pour les arbitres

La distance retenue sera la distance entre leur domicile et le lieu de l'évènement.

L'indemnité s'élèvera à **0,45 €** du kilomètre. **+ Forfait 40 €**

Le département offre la cravate et l'écusson lors de l'obtention du diplôme d'arbitre départemental, la veste lors de l'obtention du diplôme d'arbitre régional et alloue un forfait annuel de 40 euros pour l'entretien de la tenue officielle.

## 6. ATHLETES

Pour les déplacements aux championnats régionaux des M/C/J/S/V en karaté et les coupes régionales pour les autres disciplines.

Le département indemnise les clubs en prenant en compte un véhicule pour 4 compétiteurs.

La distance retenue sera la distance entre le domicile du chauffeur et le lieu de l'évènement.

L'indemnité s'élèvera à **0,25 €** du kilomètre.

## C. STAGES

### 1. DROITS D'INSCRIPTION

Pour les stages départementaux dirigés par un expert Fédéral ou un expert Régional.

Les frais d'inscription s'élèveront à 10.00 € par stagiaire.

## Règlement approuvé à l'unanimité

Clôture de L'Assemblée Générale Ordinaire à 12H30.

**LE PRESIDENT**

**Gérard GAUTIER**



**TRESORIER GENERAL**

**Didier GUILLAUME**



**LA SECRETAIRE GENERALE**

**Christine GAUTIER**

